BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES

AVEC VOUS

AVRIL 2016 • N°: 68



- Le mot du maire
- Les permanences
- L'état civil
- Séances du conseil municipal
- Bien vivre à Chaulnes
- La parole aux associations
- Informations diverses
- Le coin des enfants
- Centenaire 1914-1918













Naissance de la rue de Picardie
au sein du nouveau lotissement situé sur la route de Lihons.
La construction des 26 logements est bien avancée,
les nouveaux habitants s'y installeront en fin d'année.

Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au moment où j'écris ce traditionnel « mot du Maire », nous ne connaissons pas encore l'ensemble des dotations, ou plutôt des baisses de dotations, qui vont cette année encore nous être soumises par l'état. Difficile dans ces conditions d'établir un budget « par simulations », en rappelant que nous sommes déjà au mois d'avril. C'est de toute façon une rigueur budgétaire sans précédent qui nous attend. Nos ambitions sont depuis toujours raisonnées, elles seront réduites cette année encore s'il le faut, afin de ne pas compromettre les équilibres budgétaires.

Cette année 2016 sera de toute façon une année de transition face au tournant très important qu'est en train de prendre notre Communauté de Communes, et donc notre ville, par la fusion programmée avec la Communauté de Communes du Santerre dès 2017. Mise en commun et adaptation des compétences, lissage de la fiscalité, réflexions et actions à une échelle de deux territoires, … , la liste est conséquente.

Même si de nombreux points communs existent déjà entre nos deux communautés, la tâche s'avère ardue. Il nous faudra, j'en suis persuadé, continuer à prioriser l'effort économique établi sur la ZAC de Haute-Picardie, indispensable aux créations d'emplois, continuer à soutenir le projet du canal Seine-Nord-Europe, dans le même objectif, afin que, à l'échelle communale, nous puissions maintenir une qualité de vie et de services, continuer à améliorer notre environnement et notre cadre de vie, perdurer l'aide au tissu associatif, bref poursuivre une politique programmée sur le long terme, en répondant aux attentes de la population.

Pour tout cela, vous pouvez compter sur votre conseil municipal et vos élus communautaires, unis et solidaires pour aller dans le même sens.

Thierry LINEATTE
Maire de Chaulnes

Mairie de Chaulnes : 7 rue des Lieutenants Terpraut et Grenier – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.83.80.80
mairie.chaulnes@wanadoo.fr – www.mairiechaulnes.fr - Conception et réalisation : Mairie de Chaulnes
Prix : Gratuit – Dépôt légal : à parution

Les permanences

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistantes sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**
- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **Mission Locale**
- Mardi et jeudi (sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie (M. Lemaire - ☎ 03.22.85.52.07)**
- 1er et 3ème jeudi de 9 h à 10 h à Chaulnes

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M** : *si besoin*
- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont – 80 320 CHAULNES ☎ 06.14.82.22.58

→ La Croix rouge - Banque alimentaire tiendra désormais sa permanence au local Croix – Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez - vous

Adjoints

M. Benoît GANCE
- sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
- Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

M.Arnaud NOBLECOURT
- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Mme Anne LEBRUN
- Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00

→ Les Conseillers Départementaux tiendront une permanence en Mairie une fois par trimestre : contacter la Mairie pour connaître la date et l'heure : 03.22.83.80.80.

Les permanences du Centre Médico – Social

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

Secrétaire : **Mme De Matos**
Secrétariat ouvert au public : le 2ème et 4ème lundi, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Assistante sociale : **Mme Masset**
- permanence sans rendez – vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez – vous et visite à domicile du lundi au vendredi

Infirmier – puériculteur : **M. Tripet**
- permanence sans rendez – vous le mardi matin de 9h15 à 11h30
- rendez – vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi

Consultation de nourrissons sur rendez – vous avec médecin de PMI :
- 1er mardi de 13h45 à 16h30
- 4ème lundi de 9h à 11h30

Sage – femme de PMI : **Mme Desmarest**
- le jeudi sur rendez – vous

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : **Mme Guillaume**

POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE 3237
(accessible 24h/24h)
Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde

Etat - Civil

Etat - Civil

Ont ouvert les yeux :

19 janvier 2016	:	Lenaëlle SYLLA
5 février 2016	:	Laïna MONSTERLEET FERREIRA
14 février 2016	:	Lyhana GÜL DEWITTE
26 février 2016	:	Jérôme-Junior COLLIN BARRET
2 mars 2016	:	Nathan GUILLOUT
15 mars 2016	:	Maëlyne LENGELLÉ

Laïna MONSTERLEET FERREIRA





Lyhana GÜL DEWITTE



Nathan GUILLOUT

Nous ont quittés :

13 mars 2016	: Paul TRZECINSKI
20 mars 2016	: Marie BOURBION
21 mars 2016	: Liliane LEROUX
2 avril 2016	: Marie Antoinette BAILLEUX

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

Séances du Conseil Municipal

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 15 février 2016

Présents : MM. Linéatte, Mme Latapie-Copé, M. Noblécourt, Mme Lebrun, M. Gance, MM. Capelle, Boitel, Lanvin, Merlin, Mmes Masson, Not, Diéval, MM. Brunoy, Lecot, Cheval.

Excusées : Mme Aberbour avec pouvoir à M. Capelle
Mme Legrand Valérie avec pouvoir à M. Noblécourt
Mme Legrand Marie-Josée avec pouvoir à Mme Latapie Copé
Mme Simon avec pouvoir à Mme Not

M. Linéatte, au nom du Conseil Municipal, présente ses condoléances à M. Lanvin pour le décès de sa belle – mère.

I. Election des délégués communautaires

Monsieur le Maire expose :
La loi n°2014-264 du 9 mars 2015 autorisait l'accord local de répartition des sièges de conseillers communautaires, mais les élections municipales complémentaires de Puzeaux ont entrainé l'invalidité de l'accord local et donc l'application de la règle dite de droit commun. Le Préfet a donc pris un arrêté le 18 décembre 2015 qui constate la représentativité au sein du Conseil Communautaire de la CCHP et invite les communes concernées dont Chaulnes à élire des délégués communautaires supplémentaires qui seront au nombre de 4.

M. Cheval précise que cette élection n'aura qu'un rôle transitoire (uniquement pour l'année 2016) la fusion ayant lieu le 1er janvier 2017.

Monsieur le Maire précise la nature du scrutin : scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Vote à bulletin secret.
Une liste, issue d'un consensus municipal, est déposée comprenant le nom des candidats : M. Guy Boitel, Mme Nathalie Diéval, M. Raymond Lanvin et Mme Anne Lebrun.
Il est procédé au vote puis au dépouillement.
Les résultats sont les suivants :
Votants : 19
Nuls : 0
Blancs : 0
Exprimés : 19
Est élue la liste composée par M. Boitel, Mme Diéval, M. Lanvin, Mme Lebrun pour siéger au sein du Conseil Communautaire de la CCHP.

II. Bilan ALSH / contrat d'engagement éducatif

Monsieur le Maire donne lecture du bilan de l'ALSH dressé par M. Antiochus.
La commune organise cet accueil les mercredis et lors des petites vacances scolaires. En juillet, la structure est mise à disposition de Familles Rurales qui propose un accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 18 h30 durant 3 ou 4 semaines.
La capacité du centre est de 24 enfants. En 2015, 34 enfants de 3 à 5 ans et 44 de 6 à 11 ans ont été accueillis et en juillet, 20 enfants de 3 à 5 ans durant 60 jours d'ouverture en 2015.
Cette vitalité implique une augmentation de la capacité d'accueil ainsi que du quota d'encadrement. La restauration qui se faisait jusqu'alors au sein de la crèche va devenir problématique, au vu du nombre croissant des rationnaires. L'accueil de loisirs sans hébergement est un lieu éducatif dont le projet pédagogique est le fil conducteur des valeurs éducatives que l'équipe d'animateurs essaie de transmettre aux enfants.

Les tarifs :
Les tarifs actuels ne sont pas compatibles avec la convention qui nous lie à la CAF.

Tarifs actuels :
Un tarif permettant d'augmenter le nombre d'enfants accueillis était proposé spécifiquement pour les vacances.

	Tranche 1 QF>800	Tranche 2 800>QF>700	Tranche 3 700>QF>600	Tranche 4 600<QF	Tranche 5 tarif unique vacances scolaires
Demi- journée	7,30 €	6,80 €	6,30 €	5,80 €	3,80 €
Journée	10,50 €	10 €	9,50 €	9 €	7 €

Proposition nouvelle tarification :
Le nombre d'enfants accueillis étant en constante hausse et les tarifs n'étant plus en adéquation avec la convention CAF, il convient de supprimer le tarif vacances scolaires et d'appliquer quatre tranches en fonction des revenus des familles. Ce tarif modulé respecte la convention CAF.

	Tranche 1 QF>900	Tranche 2 900>QF>800	Tranche 3 800>QF>700	Tranche 4 700<QF
Demi- journée	7 €	5 €	4 €	3 €
Journée	10 €	8 €	7 €	6 €

Monsieur le Maire, compte – tenu de ces éléments propose la création de contrats d'engagement éducatif (CEE) pour faire face aux besoins ponctuels d'encadrement de l'ALSH.
Ce contrat est un contrat de droit public destiné aux animateurs des accueils collectifs de mineurs. C'est un contrat à durée déterminée et non permanent visant à combler des besoins temporaires et ne peut être contracté que dans le cadre des vacances scolaires. La rémunération doit être égale au moins à 2,2 fois le taux horaire brut du SMIC par jour. La durée du travail n'est pas limitée dans le temps mais doit comporter un repos quotidien de 11 h et hebdomadaire. Dans le cas de la Commune, le temps de travail quotidien sera fixé de 8h à 18h, le repos hebdomadaire : le week end. Il est proposé de fixer la rémunération à 5 fois le taux brut horaire du SMIC par jour.
M. Noblécourt estime que ce bilan est flou notamment la rémunération et le recrutement des CEE.

M. Linéatte : La législation la fixe à 2,2 fois minimum le taux horaire brut du SMIC et nous proposons de porter à 5 fois ce taux. Quant au recrutement, il est fait par Ludovic qui est plus à même de juger de la valeur professionnelle des animateurs, et qui me soumet ses propositions.
M. Cheval précise qu'il s'agit d'une année de transition, cette compétence sera reprise en 2017 par la CCHP. Sur la forme, l'augmentation de la capacité d'accueil parait évidente, les tarifs doivent être mis en adéquation avec les préconisations de la CAF, la rémunération des CEE semble à la hauteur de l'engagement fourni par ces jeunes.
Ce service sera organisé par les 2 communautés de communes dès le 1er janvier 2017.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de se prononcer sur :

- L'augmentation de la capacité d'accueil : ***adopté à l'unanimité.***
- L'adoption des nouveaux tarifs : ***adopté à l'unanimité***.
- Le recrutement de CEE et l'autorisation de signer le ou les contrats : ***adopté à l'unanimité***.
- De fixer la rémunération des CEE à 5 fois le taux horaire brut du SMIC par jour : ***adopté à l'unanimité.***

III. Bornes électriques

Monsieur le Maire informe l'assemblée des résultats de la consultation organisée par FDE 80 pour le groupement d'achat gaz et électricité :

- La fourniture de gaz a été attribuée à GDF Suez, économie générée 19 %.
- La fourniture d'électricité (bâtiments publics, éclairage public et CSC) à Engie, économie générée 16 %.

Monsieur le Maire expose :
L'implantation de bornes électriques pour les voitures a été proposée par FDE 80. Cette opération se ferait sous la forme d'un groupement de commandes pour les communes candidates et représenterait l'achat d'environ 186 bornes dont le prix unitaire serait compris dans une moyenne de 12 000 € HT.
Il conviendrait de transférer nos compétences à FDE 80 pour l'achat, l'installation et l'exploitation des bornes et de participer à hauteur de 30 % du montant de l'investissement.

M. Merlin : Quel serait l'objectif de ce dispositif ?

M. Linéatte : Un tarif serait instauré de façon à rentabiliser le coût d'investissement. L'objectif est d'apporter un service supplémentaire, quand nous le souhaiterons, et d'anticiper l'évolution des véhicules électriques.

M. Cheval : La FDE 80 et le Pays Santerre Haute – Somme ont signé une convention pour acter les avantages offerts par FDE 80. Un plan d'implantation à l'échelle du Pays parait indispensable pour un maillage efficace. L'implantation de ces bornes ne devra pas se faire de manière isolée mais se combiner à d'autres services comme par exemple une plate-forme de service à usage des campings – car. Ce projet doit être réfléchi de manière globale afin de donner l'image d'un territoire avide de nouveautés.
Adopté à l'unanimité

IV. Dénomination de la rue du lotissement route de Lihons

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, après consultation lors du dernier conseil municipal, de dénommer la rue intérieure au lotissement rue de Lihons : rue de Picardie.
Adopté à l'unanimité

V. Décision Modificative

- **DM 4 Commune** :

Ajustement des crédits au chapitre 012 dépenses de personnel et article 73925 : FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) par l'augmentation des crédits disponibles au chapitre 013, remboursement sur charges de personnel.

- **DM4 Assainissement** :

Augmentation des comptes 458112 et 458212 ,qui doivent être égaux, de 560 € due au versement par l'AEAP d'une subvention que la commune a reversée à un particulier raccordé au réseau d'eaux usées.

- **DM3 Lotissement du Tour de Ville** :

Ecritures demandées par la Trésorière pour le constat des variations de stocks des biens de l'actif et des sorties du patrimoine au niveau de l'aménagement des terrains et des ventes de terrains.

- **DM4 Lotissement du Tour de Ville** :

Augmentation du compte 66111 intérêts des emprunts et diminution du compte 605 travaux.

M. Cheval constate que l'Etat se désengage de plus en plus avec pour conséquence faire supporter au citoyen par le biais des impôts locaux les dépenses des communes. Nous sommes entrés dans une spirale négative.

Monsieur le Maire dresse le bilan financier de la dépollution de la STEP – phase 3.
Travaux : 311 652 € TTC, dont les travaux eux-mêmes, auxquels s'ajoutent :
Maîtrise d'Oeuvre, géomètre, clôture, contrôles de compactage, analyse des déblais.
Montant total : 351 897 € TTC. L'ensemble du dossier « station d'épuration » est achevé.

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 21 mars 2016

Présents : M. Linéatte, Mme Latapie-Copé, M. Noblécourt, Mme Lebrun, M. Gance, MM. Boitel, Brunoy, Cheval, Mmes Marie-Josée Legrand, Valérie Legrand, MM. Capelle, Lecot, Mmes Diéval, Not, Masson, M. Merlin.

Excusés : M. Lanvin avec pouvoir à M. Boitel
Mme Aberbour avec pouvoir à M. Capelle
Mme Simon avec pouvoir à Mme Not

Le procès-verbal de la séance précédente appelle une remarque de M. Merlin au sujet de la transcription de son propos sur les bornes électriques, il faut noter : « les personnes propriétaires de véhicules électriques ont des prises électriques à domicile.
Le Procès verbal rectifié dans ce sens est adopté à l'unanimité.

I. Comptes Administratifs

Monsieur le Maire, ordonnateur, certifie que les comptes de gestion de la commune, du service assainissement, du lotissement du Tour de Ville et de l'AFR sont conformes, tant aux titres à recouvrer qu'aux mandats émis, aux écritures de sa comptabilité administrative.

Adopté à l'unanimité

1. Commune

Monsieur le Maire tient d'abord à souligner qu'il devient de plus en plus difficile de se tenir aux prévisions budgétaires au motif qu'elles sont de plus en plus serrées.
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 214 398,22 € et les recettes à 1 461 105,28 €.
Les dépenses au chapitre 011 présentent une économie de 7 000 € par rapport aux prévisions : maîtrise des dépenses d'énergie malgré un budgétisé « serré », consultation des bureaux de contrôle pour une meilleure offre. Les assurances ont augmenté de 5 % (faudrait – il prévoir une mutualisation au sein de la nouvelle communauté de communes ?). Les dépenses diverses sont composées des frais d'impression du bulletin, des transports (lycée, commune, tickets - sport). A ce sujet, la Trésorerie effectue un gros travail de recouvrement. Les télécommunications seront en baisse : changement d'opérateur pour les mobiles.

Chapitre 012 : Les charges de personnel représentent 50 % des dépenses de fonctionnement. Le poste de M. Gambier est en partie couvert par des remboursements de la CCHP et de l'OCLC. Ce chapitre sera maîtrisé en 2016.
Chapitre 014 : participation à l'effort de solidarité nationale par le biais du FNGIR et du FPIC, cet effort est passé de 81 000 € en 2010 à 94 000 € en 2015. La DGFIP consultée, nous a répondu que nous appartenions à un EPCI « riche ».
M. Cheval : Cette aide est redistribuée aux communes par le biais des compétences.
Chapitre 65 : en augmentation due, en partie, au versement de 34 000€ à la Croix Rouge.
Chapitre 66 : Charges financières en légère baisse : 2 emprunts sont arrivés à terme.
Les opérations d'ordre sont constatées au chapitre 42.

Recettes de fonctionnement :
Elles sont composées des chapitres :
013 : remboursement des indemnités journalières pour 81 000 €.
70 : 35 000 € pour le produit des services.
73 : 780 000 € pour les impôts.
74 : 443 000 € pour les dotations.
75 : 66 000 € loyers, fermages, location diverses.
77 : 16 900 € d'indemnités journalières devant être imputées au chapitre 013.
042 : opérations d'ordre (ventes biens sans maître).
M. Cheval informe que la réforme à venir de la DGF plonge les communes dans une incertitude dramatique et constate que les communes reversent de l'argent à l'Etat qui continue à s'endetter.

Monsieur le Maire : Les dépenses d'investissement se montent à 349 974 € et les recettes à 541 290 €. Les dépenses sont composées de 138 000 € d'opérations d'équipements (éclairage public, subvention à la garderie, divers travaux de VRD, achat de mobilier) du remboursement du capital de l'emprunt et d'opération d'ordre, traduction de l'échange de terrain entre la commune et les consorts Petit/Ancelin : le terrain occupé à tort par la commune au fond d'arc a été échangé contre 300 m² de terrain avenue Jean Jaurès.
Les recettes comprennent la subvention DETR pour l'achat de Sanaterra, le FCTVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement reporté et d'opérations d'ordre.
M. Cheval pense que le financement de la halte – garderie aurait pu faire l'objet d'un emprunt.

Sous la présidence de Mme Marie – Josée Legrand, le compte administratif de la commune est adopté à l'unanimité.

- Affectation du résultat

Le déficit d'investissement s'élevait à 416 406,78 €, le résultat 2015 est de 191 316,02 € ce qui porte le solde d'exécution 2015 à – 225 090,76 €, le solde des RAR étant de - 16 600 €, le besoin de financement est de 241 690,76 €.
L'excédent de fonctionnement 2015 était de 268 626,89 € qui a servi à couvrir le déficit d'investissement 2014 de 237 006,78 €.
L'exécution 2015 se monte à 246 706,96 €, l'excédent 2015 est donc de 278 327,07 €. Il sera affecté au 1068 la somme de 241 690,76 pour couvrir le déficit d'investissement 2015 et en 002 (excédent de fonctionnement reporté) la somme de 36 636,31 €.
Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour sa confiance et s'engage à poursuivre les efforts désormais quotidiens afin de maîtriser le budget.

2. CA Assainissement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 234 357,43 € et les recettes à 109 969,84 €.
Les dépenses comprennent des dépenses de location de sous-traitance, les intérêts des emprunts et les dotations aux amortissements (celles – ci impactent sérieusement la section d'exploitation générant un déficit récurrent).
Les recettes sont composées de la redevance d'assainissement, des primes d'épuration, des amortissements des subventions reçues.
M. Cheval dit que les frais liés à la facturation des dépenses d'assainissement vont baisser car la facture sera de 1 € contre 1,5 € pour la Nantaise des Eaux. De plus, le trésorier de Rosières orientera rapidement le produit des redevances des particuliers vers les communes contrairement à la politique de la Nantaise qui versait ce produit avec 1 an de décalage.
L'investissement, les dépenses sont de 438 229,50 € et les recettes de 180 586,62 €.

Monsieur le Maire poursuit :les dépenses sont en partie dominées par les travaux de dépollution de l'ancienne STEP (352 000 €) auxquelles il convient d'ajouter le remboursement du capital de la dette, les amortissements, les versements des subventions aux particuliers.
Les recettes se composent du FCTVA, des dotations, de la participation de Lihons et des subventions de l'AEAP.
Sous la présidence de Mme Legrand Marie-Josée, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

- Affectation du résultat

L'excédent d'investissement était de 572 351,46 €, l'exercice 2015 s'élève à – 257 642,88 € portant le solde d'exécution 2015 à 314 708,58 € qui, diminué du solde des RAR de – 10 000 € donne un résultat de clôture de 304 708,58 €.
Le déficit de fonctionnement 2014 de 211 128,21 € augmenté du déficit 2015 de 124 387,59 € porte le résultat définitif 2015 à – 335 515,80 €.
Il sera affecté au compte R001 l'excédent d'investissement de 304 708,58 € et en dépenses de fonctionnement (D002) le déficit de fonctionnement de 335 515,80 €.

Adopté à l'unanimité

3. CA Lotissement du Tour de Ville

Dépenses de fonctionnement : 851 906,18 €
Recettes de fonctionnement : 621 153,92 €
Dépenses d'investissement : 464 301,42 €
Recettes d'investissement : 793 894,15 €

Outre les opérations d'ordre visant à traduire les variations de stocks, ce budget est essentiellement composé des travaux et des intérêts de la dette en dépenses de fonctionnement, de la vente des terrains en recettes de fonctionnement et du remboursement du capital de la dette en dépenses d'investissement.
Adopté à l'unanimité

- Affectation du résultat

Le déficit d'investissement 2014 de 206 971,18 € augmenté du résultat 2015 de 329 592,73 € porte le résultat de clôture à 122 621,55 €.
L'excédent de fonctionnement 2014 de 210 785,12 € et le déficit 2015 de 230 752,26 € solde la section à – 19 967,14 €.
Il sera affecté au compte D002 le déficit de fonctionnement de 19 967,14 € et au compte R001 l'excédent d'investissement de 122 621,55 €.
Adopté à l'unanimité

II. Demande de subventions

Monsieur le Maire expose :

- L'OCLC pour compenser les incertitudes en terme de subventions du Conseil Départemental et du Conseil Régional sollicite une aide de 2 000 € pour le Metal Fest. Les membres de la commission finances ont émis un avis favorable à

- cette demande, Monsieur le Maire propose d'octroyer cette subvention à l'OCLC pour l'organisation de cette manifestation.
 Adopté à l'unanimité

- La Société de Longue Paume sollicite une subvention de 3 567 € pour faire face à l'augmentation des charges liées au contrat avenir en place (qui participe également aux TAP organisés par la CCHP). Aide déjà mise en place l'an dernier.
 Adopté à l'unanimité

M. Cheval : Les TAP imposés par l'Etat coûtent environ 300 €/enfant soit 300 000 € / an. En contrepartie l'Etat a versé une aide de 2 fois 17 000 € au titre du fonds d'amorçage.

III. Rapports des commissions

1. Commission environnement

Rapporteur : Mme Lebrun
Les travaux de la commission ont porté sur :

- L'élaboration du bulletin municipal qui sortira courant avril.
- Site internet : actualisation du site : correction liste des commerçants, des jours de marché, mise à jour des comptes – rendus de conseil municipal et du dernier bulletin.
 Ce travail sera réalisé par Ludovic.
 Un lien vers l'Office du Tourisme sera également disponible.

- 1 chemin, 1 école
 Initié par l'école Robert Doisneau et la Fédération Française de Randonnée Pédestre, cet événement axé sur des plantations le long du terrain de boules lyonnaises (fond d'arc) se déroulera le 21 avril. Participeront à ces plantations, les marcheurs de l'association Marche Randonnée, les élèves d'une classe de l'école primaire et les agents communaux.

- M. Chombart, pépiniériste, a été rencontré par les membres de la commission pour la poursuite du fleurissement de la commune. Cette année, seront privilégiés l'entrée du lotissement du Tour de Ville et le jardin public.

M. Cheval : concernant le site internet, Somme Numérique qui est en contrat avec la CCHP peut prodiguer des conseils techniques et conceptuels pour l'amélioration du site.

2. Commission Voirie - Bâtiments

- Sécurité avenue Jean Jaurès

Malgré les dispositifs de sécurité déjà réalisés, les riverains du bas de l'avenue se plaignent de la vitesse excessive des véhicules. L'Agence Routière Est qui avait déjà conseillé un giratoire sera à nouveau consultée afin d'envisager des aménagements moins onéreux.
M. Cheval : Tous les éléments de sécurité sont en place, la commune ne va pas dépenser des sommes conséquentes pour contrecarrer des incivilités. Ces travaux risquent de démultiplier les demandes.
M. Linéatte : Il est vrai que d'autres endroits posent problème.

- Travaux entreprise Delaporte
 Rue de Pertain : les eaux pluviales seront détournées vers la rue Jean – Pierre Ferrié pour éviter les inondations au Rond Point du Général Leclerc, participation de 20 % de la CCHP. Coût des travaux : 4 600 € TTC.
 Travaux de stationnement rue d'Ablaincourt en cours, suivront les travaux ruelle Mansart.
 Travaux neufs entretien CCHP : La liste des travaux neufs a été proposée à la CCHP.
 Autres points : remise du rapport SOCOTEC concernant l'Ad'Ap. Monsieur le maire souligne que certains travaux pourront être réalisés en régie.

M. Cheval : un nouveau texte visant à assouplir les règles d'accessibilité est à l'étude.

M. Linéatte :Travaux réalisés par les agents communaux : permanence 2 en Mairie, peinture de la salle Saint – Didier et pose de faïence, changement d'éclairage au CSC, changement du chauffage de la salle des votes.
Le diagnostic énergétique des bâtiments communaux nous a été remis par FDE.
Apparition de sapes à divers endroits de la commune.
Pétition remise à M. Lanvin par les locataires des logements communaux rue Poulin afin d'obtenir des places de stationnement réservées. *Avis défavorable du Conseil Municipal*.
M. Cheval : Rosières a mis en place une interdiction de circulation rue des écoles aux heures d'entrées et de sorties et cela fonctionne.

Acteurs de la commune
« Les bénévoles de la Croix Rouge »



La Croix Rouge Française – Association Humanitaire

Née en 1864, elle est présente aujourd'hui dans 186 pays. Elle lutte contre toute sorte de précarité selon les sept principes que constitue le mouvement :

Humanité
Impartialité
Neutralité
Indépendance
Volontariat
Unité
Universalité



L'unité locale de Haute Picardie intervient dans 25 communes de la Communauté de Communes de Haute - Picardie.

ACTIONS SOCIALES :

➢ Colis d'urgence : sur présentation d'une fiche de liaison d'une assistante sociale.

➢ Aide alimentaire : inscriptions les mardis des semaines impaires de 16h30 à 17h30 et distribution les vendredis des semaines impaires de 14h00 à 16h30 au 36 avenue Roger Salengro à Chaulnes (à côté de Carrefour Market).

➢ Vestiboutique : ouvert à tous, les vendredis de 14h00 à 16h30 rue Odon Dumont à Chaulnes (ancien pressing).

Pour déposer votre linge et vos chiffons, 7 box sont à votre disposition :

- 2 à Chaulnes : 1 sur le parking de la pharmacie avenue Aristide Briand
 1 près de la vestiboutique rue Odon Dumont
- 1 à Marchèlepot, Misery, Proyart, Dompierre Becquincourt et Vauvillers.

LES MISSIONS NE MANQUENT PAS :

Bénévoles, vous pouvez offrir de votre temps libre en vous engageant sur nos actions sociales régulièrement ou ponctuellement :

➢ trier du linge
➢ tenir la vestiboutique
➢ organiser une quête
➢ s'occuper de la distribution alimentaire etc…

Les missions ne manquent pas ; nous trouverons ensemble celle qui vous convient.

Contactez – nous ☎ 06.82.75.65.55



Pour info : un espace cuisine doit se mettre en place bientôt avec la collaboration du centre médico - social de Chaulnes.

Faisons connaissance avec nos boulangers – pâtissiers de Chaulnes



Sabrina et Olivier Sené tiennent la boulangerie de Chaulnes depuis 5 ans. Ils travaillent en boulangerie depuis plus de 22 ans. Pour Olivier Sené la boulangerie est une histoire de famille, ils sont boulangers de père en fils.

L'équipe de ce commerce de proximité est composée de 6 personnes : Mme et M. Sené ainsi que 4 employés. On trouve un grand choix de viennoiseries généreuses, des pâtisseries variées, des pains spéciaux authentiques, des confiseries et également des sandwichs.

Sabrina et Olivier ont à cœur de proposer à leurs clients des produits de qualité, comme par exemple des chocolats qui sont faits maison et qui sont déclinés selon les saisons : pour Pâques, pour Noël... La valeur ajoutée de leur pain tradition au levain, c'est un levain fait maison qui donne un goût authentique aux produits. La boulangerie vous accueille du lundi au samedi de 6h30 à 20h et le dimanche de 6h30 à 16 h30, le jour de fermeture est le mardi. Boulangerie Sené – 38 avenue Aristide Briand.



Monia et Christophe Blériot sont installés à Chaulnes depuis Septembre 2008. M. Blériot a suivi un apprentissage en boulangerie, Mme Blériot ne se destinait pas forcément à travailler dans ce domaine. Une place de vendeuse s'est libérée dans une boulangerie de Roisel ; elle a postulé et a obtenu le poste. C'est là qu'elle a rencontré son futur mari et après environ sept années dans ce commerce, ils ont décidé de reprendre la boulangerie située au 24 rue Odon Dumont où ils se sentent bien.

Ils emploient 3 salariés et 2 apprentis; leurs spécialités sont "la Chaulnoise"(une baguette apéritive), "la tradition de Chia" et la brioche feuilletée.

La boulangerie est ouverte tous les jours sauf le mercredi; du lundi au vendredi de 6h00 à 14h00 et de 15h00 à 19h30; le samedi de 6h30 à 14h00 et de 15h30 à 19h30; le dimanche de 6h30 à 15h00.

Mairie : 7 rue Lieutenants Terpraut et Grenier

80320 CHAULNES



Concours Communal des Maisons Fleuries

La commune de CHAULNES a relancé le concours « Maisons Fleuries » dont les objectifs sont l'embellissement, l'encouragement au fleurissement et l'apport de couleurs, afin d'offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable.
Pour ce concours 2016, **3 candidats se sont manifestés** et nous les en remercions.



Alors, si vous aimez les fleurs, les plantes, votre jardin ou votre balcon et que vous avez la main verte, vous pouvez encore rejoindre ces candidats en vous inscrivant en mairie de CHAULNES.

Le règlement du concours est disponible en mairie et sur le site internet de la mairie de CHAULNES.

.....

Un chemin, une école

La mairie, l'école et le club de marche randonnée de CHAULNES ont participé à l'opération un chemin/une école il y a quelques années. Le projet mené par des élèves de CM2 a abouti à la création d'un chemin de randonnée à CHAULNES (circuit du tour de ville) et d'une plaquette de présentation.



Un nouveau rendez-vous est prévu le jeudi 21 avril avec les enfants et les marcheurs pour effectuer les plantations d'arbustes, financés par la F.F.R., à proximité du bois du fond d'arc. Celles - ci permettront d'égayer une partie du circuit de randonnée situé le long du terrain de boules lyonnaises.

Cet évènement intergénérationnel est également une action menée pour notre projet d'obtention d'une fleur par le concours des villes et villages fleuris.

L'organisation d'un moment convivial, également offert par la Fédération Française de Randonnée, est prévue au terme de cet évènement au centre socio culturel.

Le développement des liens intergénérationnels représente pour le champ scolaire, une occasion de développer chez les élèves la culture du « vivre ensemble » et les valeurs fondant le respect et la tolérance.

Communauté de Communes Haute Picardie

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY

Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES
Tél. : 03.22.84.68.44 - Ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr
Ou consulter le site Internet www.hautepicardie.fr



INFORMATIONS

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h
et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :

Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque.
Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCHP.
8 € : Adultes extérieurs à la CCHP.
Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

AVRIL 2016

Mercredi 13 avril 2016
Atelier « Perles à repasser » à partir de 7 ans de 14h à 16h
Vendredi 15 avril 2016
Tournoi Wii U à partir de 6 ans de 15h à 17h
Mercredi 20 avril 2016
Ecoute une histoire (Kamishibaïs) à partir de 3 ans à partir de 16h
Samedi 23 avril 2016
Jeux de société en famille de 9h30 à 11h30

MAI 2016

Samedi 14 mai 2016
Découverte du jeu « Concept » dès 9 ans à partir de 10h
Mercredi 25 mai 2016
Atelier fête des mères 6-12 ans de 14h à 15h
Samedi 28 mai 2016
Atelier fête des mères 2-5 ans de 10h à 11h

JUIN 2016

Samedi 4 juin 2016
Initiation au Monopoly à partir de 5 ans à partir de 9h30
Mercredi 15 juin 2016
Atelier fêtes des Pères 6-12 ans de 14h à 15h
Samedi 18 juin 2016
Atelier fêtes des pères 2-5 ans de 10h à 11h

Inscription obligatoire pour chaque animation dans la limite des places disponibles.

Eclats de lire en Somme
Du 28 juin au 27 août 2016 : Opération "Eclat de lire en Somme"
Pour les adolescents âgés de 11 à 16 ans.
Règlement du concours
Lire au moins deux livres et écrire une critique sur l'un des 10 livres de la sélection (j'aime/ je n'aime pas, pourquoi ?)
En retour de votre participation, vous recevrez un chèque lire de 10 euros.
Plus de renseignements au 03 22 84 68 44

Picardie en ligne vous propose des ateliers sur le thème de la création de diaporamas et sur la gestion et la retouche photo.



Atelier création de diaporamas avec Windows Movie Maker :

- Mercredi 27 Avril 2016 de 9h30 à 11h30
- Mardi 3 Mai 2016 de 14h à 16h
- Samedi 7 Mai 2016 de 9h30 à 11h30



Atelier gestion et retouche photo avec Picasa :

- Mercredi 18 Mai 2016 de 9h30 à 12h
- Jeudi 19 Mai 2016 de 14h à 16h30
- Samedi 21 Mai 2016 de 9h30 à 12h

Pour vous inscrire, veuillez contacter l'animateur Picardie en Ligne au 03.22.84.68.44 ou sur place à la médiathèque intercommunale à Chaulnes.

La parole aux associations

LA ZUMBA KID ARRIVE A CHAULNES !

Mardi 28 juin 2016 de 18h00 à 18h45
Venez faire un test gratuit
Ouvert aux Enfants de 4 à 12 ans
Ecole Primaire de Chaulnes
Préinscription pour la rentrée de septembre 2016





ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Nouveauté cette année : Ouvert aux jeunes de 12 ans à 17 ans

Organisé comme chaque année par nos soins :

pour les enfants de **3 à 17 ans** du 11 au 29 juillet 2016.

Si tu as envie de t'éclater une, deux ou trois semaines, viens nous rejoindre à l'accueil de loisirs de Familles Rurales.

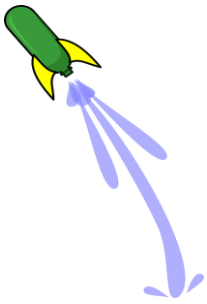
Au programme cette année :



- Pour les ados (12-17 ans)
 - Deux semaines de Camping (accrobranche, char à voile, randonnées vélo, baignades...)
 - sorties découvertes à Amiens ou Paris



- Pour les maternelles et primaires
 - De un à quatre jours de Camping (en fonction des âges et à partir de 6 ans)
 - Grands jeux : chasse aux trésors, rallye photo, zagamore, Jeux de piste, olympiades
 - Sorties : Piscine, minigolf, canoë, parc à thèmes, ferme pédagogique.
 - Les Objets volants (cerfs volants, fusées à eau...)



Dates des inscriptions :
Mercredi 18 mai : de 17h à 19h
Samedi 28 mai : de 10h à 12 h
Salle des votes – Mairie de Chaulnes
Merci d'amener les copies du carnet de vaccinations et le justificatif CAF (carte loisirs)

Renseignements : Hélène NOT au 06 66 10 81 45 (après 18h00)
Bernadette LEVERT AU 03 22 85 48 57

Rejoignez- nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes

2006-2016, l'atelier Blues de l'école de musique de Haute – Picardie fête ses 10 ans. A cette occasion, nous jouerons en concert :

Jeudi 30 juin 2016 à Chaulnes
Place de la Mairie, de 19h30 à 21h

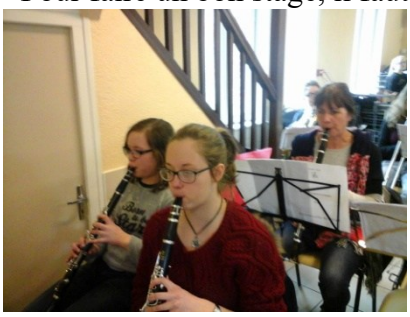
Le concert est gratuit, venez nombreux… !

Au programme, des thèmes de : Jimi Hendrix, Van Morrison, Taj Mahal, JJ Cale, BB King, John Mayall, Miles Davis, The Beatles, Eric Clapton, Eddie Harris…



Pour faire un bon stage, il faut…


des flûtes,

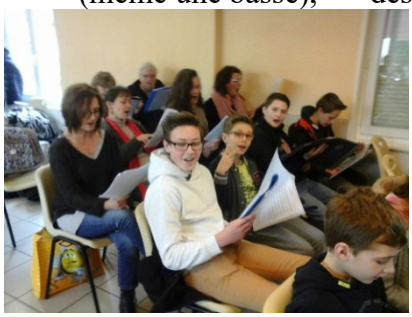

des clarinettes,


(même une basse),


des cuivres,


des percussions,


des chanteurs…


et encore des chanteurs,





Le résultat ? A admirer le :

Samedi 18 juin, 18h00
« Conte de Beedle le barde »
Salle des fêtes de Proyart

Entrée gratuite !

pour finir par de nombreuses répétitions !

Dimanche 12 juin, 11h00
Aubade de la classe d'orchestre sur la place de Chaulnes pour le Marché du Terroir

A 16h00
« Concerts de Poche » au centre socioculturel de Chaulnes avec Vassilena Serafimova, joueuse de marimba, soliste internationale (projet du Pays Santerre Haute Somme)

Samedi 25 juin
Portes ouvertes
De 14h00 à 17h00 - Salle des fêtes de Lihons

Site Internet : http://emhp.fr.gd

Association Locale des Anciens Combattants de Chaulnes



Je vous parlerai aujourd'hui du congrès cantonal des ACPG-CATM du secteur de Chaulnes qui s'est tenu à Lihons samedi 12 mars 2016, en présence du délégué départemental, M. Michel Douay, de Messieurs les Maires de Chaulnes, Lihons, Assevillers, de M. Cheval, Président de la CCHP, de M. Darras, Président Cantonal et des Présidents des Sections Locales de Chaulnes, Dompierre, Berny et Lihons.

Beaucoup de monde à ce congrès ! Après l'exposé de M. Darras et la présentation des comptes de l'association, ce fut le renouvellement du bureau : Robert Darras reste Président, Serge Lampernesse, 1er Vice – Président, Georges Aubert, 2ème Vice – Président, Jean-Pierre Etévé, Secrétaire, Odile Copin, Trésorière.

Ensuite Michel Douay a rappelé les principales règles de l'association, les avancées dans le monde des combattants, sans grand changement, ni pour les anciens combattants ni pour leurs veuves pour lesquelles nous œuvrons et demandons toujours la réversion de la retraite du combattant de leur défunt conjoint.

Les adhérents qui ont eu 75 ans en 2015, peuvent demander dans leur déclaration de revenus de cette année la demi-part supplémentaire, en mettant un mot dans celle - ci et en joignant la photocopie de leur carte de combattant.



Puis ce fut les remises des médailles : Jean-Pierre Francelle, Geneviève Darras et Jean- Pierre Etévé se sont vus remettre la médaille de fidélité ; Yves Quaillet, Joël Barthowiack, Christophe Darras celle du mérite fédéral par le délégué départemental.

Un repas convivial au restaurant « Chez Claude » a clôturé cette journée.

Parlons aussi de notre association chaulnoise :

le 23 avril : ce sera à notre tour de faire notre assemblée à la salle Saint – Didier de Chaulnes. Elle sera suivie d'un buffet campagnard ou d'un barbecue offert par l'association à ses adhérents ;

le 11 juin : journée détente en car où un repas dansant vous attend à la « Ferme des Michettes », vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du Président, Serge Lampernesse : 26, rue Odon Dumont – 80320 Chaulnes ☎ 06.14.82.22.58.

Sachez que les bénéfices serviront à faire du social auprès de nos camarades malades ou hospitalisés et d'avance je vous en remercie.

Le président
Serge Lampernesse

CONCERT DU SOUVENIR FRANCAIS
« Chants et Poèmes de la Première Guerre Mondiale »

samedi 23 avril à 20 heures, Salle du Jeu de Paume
Place Emile Leturcq
80300 ALBERT

Dans le cadre des commémorations de la Première Guerre Mondiale dans la Somme, le Souvenir Français a choisi d'organiser ce concert mémoriel dont le thème est « Chants et Poèmes de la Première Guerre Mondiale ».

La ville d'Albert, point de convergence du tourisme de Mémoire, au milieu des sites de combats et des nombreux monuments commémoratifs, nous accueille pour évoquer la prégnante présence de tous les combattants gisant en terre de Somme, de tous les civils et villes martyrisés en cette époque tragique.

Ce concert sera animé par cinq groupes de musiciens et par de jeunes élèves qui mettront toute leur âme dans la lecture d'extraits de poèmes.
Nous souhaitons, grâce à la musique et à la poésie, exprimer le courage, la souffrance, la compassion, l'espoir des civils et des militaires pendant la Grande Guerre.

Renseignements, réservation et billetterie : Service Culturel : **03 22 74 37 04**

Prix des places : 12 euros

Lisette QUEYRAT - Le Souvenir Français, Déléguée Générale Honoraire
Vice-Présidente Comité de Chaulnes



OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

L'association qui divertit et fait découvrir

SPECTACLES CONCERTS FESTIVALS JEUX
EXPOSITIONS SOIRÉES REPAS VOYAGES

15a rue de la Sablonnière 80320 Chaulnes • 03 22 83 96 88

AGENDA
SORTIR A CHAULNES

D'avril à juillet 2016

Prochainement
Les événements à venir

>> Samedi 02 & 17 avril
>> Samedi 14 mai
LOTO QUINE

>> Samedi 18 juin
LHOMOND SELECTA FESTIVAL
Avec Jethro Tull's Martin Barre
+ TREMPLIN MUSICAL
+ Exposition de voitures de collection

>> Samedi 25 & Dimanche 26 juin
CONCOURS F3M DE PICARDIE
Aéromodélisme

>> Mercredi 13 juillet
FESTIVITES
Feu d'artifice

RÉTROSPECTIVE
Chaulnes Metal Contest • Loto • Exposition de Modélisme Ferroviaire • Bal Country • Bourse toutes collections • CMF

SUPER LOTO QUINE

Samedis 02, 17 avril et 14 mai



Jeu
Tarifs habituels, tout comme les horaires. De nombreux lots sont à prévoir. Le loto du 17 avril est organisé avec Familles Rurales.
Tarifs :
1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€ (1 carton offert)
* Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€ *
Ouverture des portes : 17h00 / Début du jeu : 19h00
Buvette et restauration sur place

Renseignement / réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

CONCOURS F3M DE PICARDIE

Samedi 25 & Dimanche 26 juin

Le *Model club du Santerre* organise les 25 et 26 juin 2016 un concours de voltige grands modèles. Les avions utilisés sont des reproductions d'avions dont l'échelle varie de 35 à 41% soit environ 2.60 à 3.20m d'envergure.

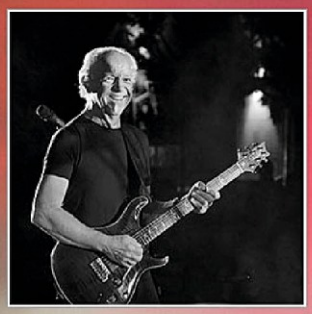
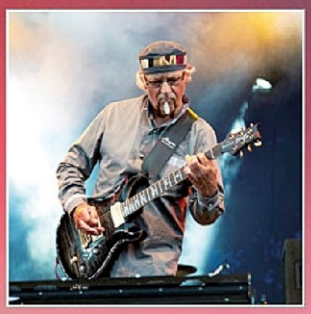
Les pilotes sont répartis dans trois catégories : *Espoir, National et International.*

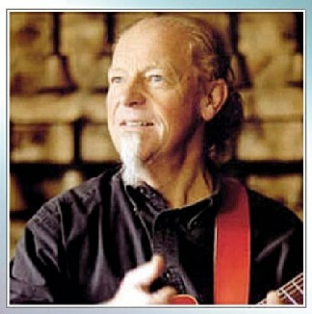
Chaque pilote doit effectuer deux vols connus, deux vols inconnus et deux vols libres en musique. Les programmes connus sont valables une année, les programmes inconnus sont distribués aux pilotes environ 2h avant le vol, sans possibilité de s'entraîner. Les vols libres en musique, quant à eux, sont des chorégraphies créées par le pilote et durent 4 minutes.

Alors n'hésitez pas, si l'aviation petite ou grande vous intéresse, venez nombreux voir ce beau spectacle.

Samedi 25 & Dimanche 26 juin • Terrain d'évolution • 10h/18h



LHOMOND SELECTA FESTIVAL

Samedi 18 juin

Jethro Tull's Martin Barre + Oil City Band + Diabolo Watts

Martin Barre est reconnu comme l'un des guitaristes rock et rock progressif les plus accomplis. Il a joué sur tous les albums de ***Jethro Tull***, hormis le premier. Son solo sur le standard de **Jethro Tull** *Aqualung* (1971) a été élu par les lecteurs du *Guitar player magazine* comme l'un des meilleurs solos de guitare rock de tous les temps. Lors d'une interview en 2005, *Mark Knopfler*, leader et guitariste du groupe ***Dire Straits***, qualifie le travail de *Martin Barre* avec *Ian Anderson* au sein de ***Jethro Tull*** de « magique ».

Le 18 juin sera l'occasion de le voir sur scène avec son propre groupe au centre socio-culturel. Immanquable pour les amateurs de Classic Rock, de Blues et de Jethro Tull. La soirée sera ouverte par deux groupes Picards: ***Diabolo Watts***, qui viennent de sortir leur nouvel album intitulé «*Ils reviennent...Ou pas*» (avec *Didier Wampas* en guest sur l'un des titres) et aussi ***Oil City Band***, groupe dans la plus pure lignée des groupes de pubrock britanniques issus du sud-est de l'Angleterre au milieu des années 70! Avec eux, c'est un rock'n'roll brut, simple et efficace.

Tremplin Musical de Chaulnes

Comme en 2015, le tremplin musical se déroulera juste avant le festival, sur le parking du centre socio-culturel, dès 14h.
La programmation n'est pas encore terminée, mais nous pouvons déjà annoncer les groupes amateurs suivants :
Ka'Prys, Libido, The Bear Scrathers et ***Home Alone***.

Et une exposition de voitures de collection !

Cette journée sera également l'occasion d'admirer des voitures de légende, grace à l'exposition qui sera présentée sur le parking du CSC, avec ***Liberty Cars***, garage spécialiste de la voiture américaine.
Au programme, plusieurs modèles de ***Ford*** (dont la *Mustang*), des ***Dodge, Chevrolet, Shelbey, Cadillac, GMC***...



Lhomond Selecta Festival
SAMEDI 18 JUIN
Centre socio-culturel • 18h30
Tremplin : 14h00
Exposition de voitures : 10h00
Tarifs : Festival : 15 €
Tremplin et exposition : Gratuit
Restauration sur place
Réservation : 03 22 83 96 88
15a rue de la sablonnière

FESTIVITÉS

Mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux

Comme chaque année, la retraite aux flambeaux va démarrer place de la Mairie à partir de 21h00, pour terminer au stade. Le défilé sera animé par El'Do Orchestra, bien connu et très apprécié à Chaulnes.

Feu d'artifice

Pour terminer la soirée et après l'animation de rue d'El'Do Orchestra, un feu d'artifice sera tiré au stade de Chaulnes, aux environs de 22h30.

Mercredi 13 juillet • Rues de Chaulnes
Renseignements : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

Rétrospective

DE JANVIER À MARS 2016

CHAULNES METAL CONTEST

SAMEDI 30 JANVIER

CES SÉLECTIONS AVAIENT POUR BUT DE CHOISIR LE GROUPE QUI OUVRIRA LE CHAULNES METAL FEST DE 2017. PARMI LES 11 GROUPES INSCRITS, BEAUCOUP AURAIENT PU L'EMPORTER, MAIS CE SONT FINALEMENT LES PARISIENS DE ***PRETORIA*** QUI ONT EU LE DERNIER MOT AVEC LEUR STYLE DEATH THRASCORE. LE PUBLIC ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS ET LA SOIRÉE ÉTAIT UNE BELLE OCCASION DE SE PRÉSENTER POUR L'ENSEMBLE DES GROUPES PARTICIPANTS.









CHAULNES METAL CONTEST 2016

LOTO QUINE

SAMEDI 23 JANVIER / SAMEDI 20 FÉVRIER
SAMEDI 05 MARS

TROIS SOIRÉES LOTO EN CE DÉBUT D'ANNÉE, DONT UN ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION AAE FOOTBALL ET UN AUTRE PAR L'ASSOCIATION WEST SIDE COUNTRY. AVEC DES LOTS PARFOIS TRÈS ATTRACTIFS (BON D'ACHAT DE 300€, PAR EXEMPLE) ET DES TARIFS TRÈS CORRECTS, LES JOUEURS SONT TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS.

Rétrospective
DE JANVIER À MARS 2016

EXPOSITION DE MODÉLISME FERROVIAIRE
SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 FÉVRIER

UN WEEK-END ENTIER CONSACRÉ AUX MAQUETTES DE RÉSEAUX FERRÉS, LOCOMOTIVES, MACHINES À VAPEUR, CAMIONS, AVIONS... LE MONDE DU MODÉLISME A ATTIRÉ ENVIRON 1500 PERSONNES SUR LES DEUX JOURS, DONT 350 ENFANTS. LA PIÈCE MAÎTRESSE DE CETTE EXPOSITION ÉTAIT SANS AUCUN DOUTE LE RÉSEAU FERRÉ DE ***SERGE GUÉRIN***, CHAULNOIS QUI A PASSÉ 20 ANS À LA RÉALISATION DE CETTE MAQUETTE TRÈS ÉLABORÉE DE 8 MÈTRES DE LONG, SUR LAQUELLE LES TRAINS VOYAGENT SUR 40 MÈTRES DE VOIES. LE TRAVAIL MINUTIEUX NE S'ARRÊTE PAS SUR LES TRAINS, PUISQUE C'EST TOUT UN ENVIRONNEMENT QUI S'ANIME ET INTÉRAGIT, ENTRE LES MAISONS DU VILLAGE, LES POMPIERS, LA GENDARMERIE... ET SI LES ENFANTS SONT ÉGALEMENT VENUS NOMBREUX AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES, C'EST AUSSI GRACE AUX LEGO© (NOTAMMENT UNE VILLE ENTIÈREMENT FAITE DE CES PETITES BRIQUES). ET SUR CE STAND, NOUS RETROUVONS AUSSI DES CHAULNOIS : LES ENFANTS ***VAN DICK***, QUI ONT PRÉSENTÉ LEUR RÉALISATION.

CETTE EXPOSITION N'AURAIT JAMAIS PU AVOIR LIEU SANS L'AIDE ET L'EXPÉRIENCE DES MODÉLISTES FERROVIAIRES DE LA RÉGION D'AMIENS ET DE LEUR PRÉSIDENT : ***ANDRÉ MUSETTE***. LEURS CRÉATIONS ÉTAIENT ÉGALEMENT À L'HONNEUR AVEC UN AUTRE GRAND RÉSEAU FERRÉ.

ENFIN, LES AVIONS ET DRÔNES ÉTAIENT PRÉSENTÉS PAR L'ASSOCIATION MODÈLE CLUB DU SANTERRE, CERTAINS MODÈLES ALLANT JUSQU'À 4 MÈTRES D'ENVERGURE.
UN WEEK END TRÈS RÉUSSI, ENTRE PASSION, PARTAGE ET CURIOSITÉ.











BAL COUNTRY
SAMEDI 19 MARS









LA SOIRÉE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION WEST SIDE COUNTRY AU CENTRE SOCIO-CULTUREL, A RENCONTRÉ UN BEAU SUCCÈS, AVEC DE NOMBREUSES RÉSERVATIONS ET UNE AMBIANCE FESTIVE TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE.

BOURSE TOUTES COLLECTIONS
DIMANCHE 20 MARS

LORS DE SA PREMIÈRE ÉDITION EN 2009, LA BOURSE TOUTES COLLECTIONS PROPOSAIT UNE PETITE DIZAINE DE STANDS. CE 20 MARS 2016, C'EST PLUS DE TRENTE EXPOSANTS QUI PRÉSENTAIENT DIFFÉRENTS OBJETS DE L'ARTISANAT, OU ENCORE DES COLLECTIONS DE CAPSULES DE CHAMPAGNE, DES DISQUES, ETC... CETTE ÉDITION ÉTAIT D'UN GRAND INTÉRET POUR LES VISITEURS ET COLLECTIONNEURS EN TOUS GENRES.

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chaulnes et de ses environs

L'Assemblée générale s'est tenue le **vendredi 8 avril 2016** salle des votes de la Mairie de Chaulnes. Une tombola et le pot de l'amitié ont suivi cette réunion.

L'Amicale sera heureuse de vous accueillir lors des **prochaines collectes des 15 juin et 23 novembre 2016.**

Malgré les giboulées du mercredi 2 mars, vous avez été 42 donneurs à nous rejoindre. Merci d'avoir pris sur votre temps pour accomplir ce geste citoyen. Néanmoins il y a toujours un pourcentage faible, certes, de volontaires qui ont fait la démarche et n'ont pu être prélevés.

Voici ci-dessous un petit rappel des recommandations pour effectuer un don. Ces précautions vous permettront d'anticiper votre don et de ne plus être refusé.

Donner son sang :

Le donneur doit avoir entre 18 et 70 ans, être vu par le médecin de prélèvement pour pouvoir donner son sang sans risque ni pour lui, ni pour le receveur. Chaque prélèvement est donc précédé d'un entretien médical confidentiel. Le prélèvement dure une dizaine de minutes et une collation est servie à l'issue du don pour permettre le repos du donneur. Un délai de 8 semaines est nécessaire entre deux dons de globules rouges. Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois.

En pratique

Pour donner son sang, il faut attendre :

- 1 jour après le traitement d'une carie et 7 jours après un détartrage ou une extraction dentaire ;
- 2 semaines après la disparition des symptômes en cas de maladie infectieuse virale (grippe, gastro-entérite) ;
- 2 semaines après la fin d'un traitement médicamenteux ;
- 4 mois après un tatouage ou un piercing ;
- 4 mois après un séjour dans un pays où sévit le paludisme ;
- 4 mois en cas de rapports non protégés avec un nouveau partenaire sexuel.

Le don du sang est possible pendant la période menstruelle. Si vos règles sont abondantes, signalez – le au médecin qui pourra réaliser un contrôle de l'hémoglobine.

Nous vous attendons nombreux. Une équipe sympathique vous réservera le meilleur accueil.

La Présidente
Marie-Aimée Beulque



MOTO - CLUB DESPERADOS DE CHAULNES

Le Moto Club Desperados a commencé son année en douceur, petite ballade organisée le dimanche 13 mars dans le Nord, passage dans un bar motard et familial « Le petit Badau » à Loos, arrêt au circuit de Lezennes et pour finir une petite virée en Belgique au célèbre bar Vintage « La cloute ». Une autre ballade a également été organisée le 3 avril dans les Ardennes.

Nous nous préparons ensuite à vivre le plus grand moment de l'année, l'échange avec nos amis allemands d'Edemissen. Cette année, nous sommes 22 personnes à les rejoindre. Nos amis ont prévu un programme historique, visite d'un musée situé à l'ex-frontière entre l'Allemagne de l'Est et l'Ouest ainsi qu'une visite guidée du lieu commémoratif d'un camp de concentration des nazis.

Rappelons que les Desperados organisent comme chaque année la traditionnelle réderie le samedi 4 juin 2016.

CHAULNES
PLACE DE LA MAIRIE

REDERIE

LE SAMEDI 4 JUIN 2016
DE 9H00 A 22H00

2€ l'emplacement pour les particuliers
6€ l'emplacement pour les professionnels
sans réservation

RESTAURATION – BUVETTE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTER
Le 06.33.36.37.03 OU le 06.70.46.67.09

CYCLO CLUB CHAULNOIS

2016… C'est reparti pour une nouvelle saison !



Ouverture de Saison Club

Après avoir accueilli les nouveaux adhérents du Club lors du couscous organisé le 21 février, les membres du Cyclo Club Chaulnois ont ouvert leur saison le 28 février. 13 cyclos ont bravé les conditions climatiques sur un parcours autour de Chaulnes.

Ouverture de Saison Départementale FFCT



9 h 30 précises : Monsieur Linéatte, Maire de Chaulnes et Monsieur Cheval, Président de la Communauté de Communes de Haute Picardie ont donné le départ à 80 cyclotouristes (dont 16 féminines et 5 jeunes de moins de 18 ans) pour l'Ouverture de Saison Départementale sous la responsabilité du Cyclo Club Chaulnois.

Malgré une météo peu clémente la veille puisque 10 cm de neige recouvrait la totalité du paysage du Santerre, 9 clubs samariens étaient au rendez-vous.

La bonne humeur des cyclorandonneurs a fait oublier les quelques crevaisons ainsi que le vent de face pour le retour. Les petits croissants et le café du matin ont permis de parcourir les 43 km autour de Chaulnes.
Après l'effort, le réconfort… un petit rosé pamplemousse accompagné de chouquettes, nous ont permis de clore de façon sympathique cette manifestation.

Dès le lundi matin, le Courrier Picard relatait dans ses papiers « Les cyclotouristes pressés de reprendre la route ».



Visite dans l'Aisne, Sortie à Vermand

Pendant que des cyclos ont représenté notre Club à Mersen (Amiens), d'autres se sont rendus à Vermand pour une sortie sur des routes vallonnées et ramener le premier trophée 2016.

Stage de remise à niveau des Initiateurs Route.

Ce samedi 19 mars, Pierre, Alain et Daniel se sont rendus à Péronne pour revalider leur agrément d'initiateurs cyclotouristes. Cette formation, dispensée par un instructeur fédéral, nous permet d'accompagner des groupes en toute sécurité.





Balade du dimanche



Profitant d'une date disponible au calendrier fédéral, 11 cyclos se sont promenés ce dimanche 20 mars sur les routes de Haute Somme.

Anniversaire du Cyclo Club Chaulnois

Nous sommes toujours à la recherche de documents, archives, photos de la vie du Club.



Agenda du Club

- Ouverture du Club pour une randonnée de Découverte du Cyclotourisme le samedi 16 avril (Rdv à 14 h 30, Place de la Mairie à Chaulnes), gratuit, ouvert à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Le port du casque est vivement recommandé. Un verre de l'amitié sera servi au retour

CyCloCément

Vous voulez nous rejoindre…
… 03.22.84.67.23

Le Président
Daniel REMY

Marche Randonnée Chaulnoise

Vous souhaitez mieux nous connaître : www.randochaulnes.com



Une galette des rois réussie !
Pas moins de 117 adhérents se sont retrouvés le 9 janvier dernier pour la cérémonie des vœux mais surtout pour un grand moment de convivialité autour de délicieuses galettes des rois. Il fut bien difficile de se séparer après ces moments très festifs.







Si le 1er trimestre est toujours calme, le moindre rayon de soleil met sur les chemins de très nombreux marcheurs. Sur le podium, à la 1ère place, la Rando-Santé qui plait de plus en plus avec des participations jusque 45 marcheurs. Vient ensuite la marche nordique avec plus de 40 adeptes. La Randonnée attire une moyenne de 25 fans tous les lundis, un peu moins le dimanche matin.

Nos prochaines activités : outre le Rando-Challenge, ce sera le 28 avril la visite des serres royales de Bruxelles. Les 11 et 12 juin, la marche du souvenir Marchélepot – Ham puis le 26 juin nous fêterons nos 20 ans avec des surprises. Enfin les 8 et 9 juillet ce sera le Luxembourg avec Clairvaux et Vianden et début août la région parisienne. Encore un beau programme…



Les serres royales



Le vignoble du Luxembourg

Avec le soutien de la mairie de Chaulnes

Rando – Challenge découverte

Dimanche 24 avril 2016

Grande journée conviviale de Randonnée Pédestre par équipe.

Rendez – vous à partir de 8h15 centre socio – culturel
Rue Poulin – 80320 CHAULNES

8h15 : Accueil des équipes – 30 équipes maxi – composées de 2 à 4 personnes licenciées ou non licenciées. Café offert.

8h45 : Départ échelonné des équipes de 3 mn en 3 mn.

12h45 : Proclamation des résultats – Remise des lots.

Suivie du pot de l'amitié offert par le club de randonnée coorganisateur et affilié FFRandonnée Marche et Randonnée Chaulnoise.

14h15 : Départ pour une randonnée de 8 km : gratuite, ouverte à tout public.

17h00 : Fin de la manifestation.

Renseignements et inscriptions au Rando – Challenge : 2 €/personne licencié ; 4 € non licencié
Rando Marche Chaulnoise : pierre.cattani@hotmail.fr / 06 79 79 05 72 / www.randochaulnes.com
34, avenue Jean Jaurès – CHAULNES (03.22.83.98.90.)

Rando-Challenge : mode d'emploi

Le Rando – Challenge est une manifestation ludique, conviviale, sportive et culturelle.
Les compétiteurs, en équipe de 2 à 4 randonneurs, (30 équipes maxi) partent à intervalles réguliers sur un itinéraire, balisé sur le terrain et tracé sur la carte qui leur est remise, pour le rando-challenge découverte.

Après avoir calculé le temps nécessaire pour l'effectuer à la moyenne horaire fixée par l'organisateur, les randonneurs rencontrent en chemin des bornes et répondent aux questions posées, sous forme d'ACM (Affirmation à Choix Multiples), en poinçonnant le carton de contrôle en leur possession. Et à l'aide d'une épingle, ils percent la carte à l'endroit où ils pensent se trouver.

A l'arrivée, un classement est établi en tenant compte de l'exactitude des réponses, du respect de l'itinéraire proposé et de l'écart entre le temps réalisé pour faire le circuit et le temps de référence. Nombreux lots…

Plus d'informations :

Jacky DECLERCQ :	06.31.85.80.68
Henri HENOQUE :	06.89.18.90.38
Maurice NAYE :	06.77.18.28.66
Christian PERSENT :	06.87.81.15.12

Le Poker Club Chaulnois

Nous sommes déjà 30 adhérents et nous attendons encore de nouveaux adhérents. Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, les tournois se déroulent une fois par mois et vous avez la possibilité de faire une soirée découverte.

Les tournois du club se déroulent le samedi, l'ouverture des portes est à 18 h et le tournoi à 19 h, à la salle Saint – Didier ou au stade.

Prochaines dates :

16 avril
28 mai
11 juin
23 juillet
27 août
10 septembre
15 octobre
12 novembre
17 décembre

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Géraut au 07.70.74.28.38





Chorale en Santerre

L'assemblée générale de la chorale a eu lieu le vendredi 4 mars 2016. Le bureau reste inchangé.

Toutefois un bouleversement s'est produit en fin d'année 2015. Francine, notre chef de chœur depuis plus de 20 ans a décidé de cesser cette fonction et c'est comme choriste qu'elle continue à faire partie de l'association. Ce fut une grande émotion partagée par tous et c'est Jean-Pierre Sonntag (ténor dans la chorale) qui a repris la direction de chef de chœur à la satisfaction de tout l'ensemble vocal.

La chorale se produira en concert dans le cadre de la fête de la musique le dimanche 19 juin en l'église d'Assevillers.

Auparavant, elle participera les 11 et 12 juin à l'événement mis en place par M. Didier Potel, Maire de Marchélepot, à l'occasion de la reconstitution de « l'exode de 1916 » avec une marche Marchélepot – Ham avec « bivouac » à Athies le samedi soir (avec des chansons et lectures de cette période).

Récapitulatif des activités 2015 :
A Chaulnes, le 26 septembre : spectacle au CSC « C'était…il y a cent ans » ;
A Albert, le 3 octobre, à l'occasion des 50 ans de la Pastourelle ;
A Marchélepot, le 20 décembre, concert de Noël.

Pour 2016, une date reste à préciser pour un concert d'inauguration de la salle des fêtes de Puzeaux après travaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre, si vous avez envie de chanter et passer de très agréables moments, vous pouvez me contacter au 03.22.85.50.25 pour tout renseignement.

La Présidente
Mme DERAMBURE



Informations diverses



Le repas des ainés a eu lieu le dimanche 10 avril sans Madame Marie Antoinette BAILLEUX, la doyenne des invités depuis de nombreuses années…. En effet elle nous a quittés le 02 avril à l'âge de 98 ans.
Ce funeste évènement nous ramène au repas des ainés 2015, qui s'est lui déroulé sans son doyen coutumier, Monsieur René CARRE, décédé le 12 janvier 2015 à l'âge de 94 ans.
Nous garderons un excellent souvenir de Madame BAILLEUX toujours souriante, élégante et au contact facile.





Un ostéopathe à Chaulnes, également infirmier : M. Taix Daniel au 39,rue Odon Dumont ; vous pouvez le joindre au 07.61.54.53.05.

Destination Haute Somme
Terres d'émotions

Les beaux jours arrivent, que faire ? Nous vous proposons de visiter le site internet « destination haute somme » : www.hautesomme-tourisme.com où vous pourrez trouver des activités diverses, à réaliser en famille, à savoir :

- Circuits de randonnées pédestres
- Circuits de randonnées vtt
- Circuits thématiques sur Ham etc……



Bar – Tabac – Presse « Chez Rose et Laurent »

Pour que la presse soit accessible tous les matins de la semaine, le bar-tabac-presse a effectué quelques changements, à savoir :
→ fermeture le jeudi après-midi et le dimanche après-midi



Repas dansant le 17 septembre 2016
avec Ludo, au CSC à partir de 19h30

Au menu : moules – frites
organisé par les Anciens Combattants et l'OCLC
☎ 06.14.82.22.58.ou 03.22.83.96.88

Nous vous attendons nombreux !

SUDOKU

Le coin des enfants

Niveau très facile

Complète cette grille avec des chiffres de 1 à 4

3			2
	2		
		4	
4			1



Niveau facile

Complète cette grille avec des chiffres de 1 à 9

				7	1	4		
8	4	1			3		5	
7			4	5			8	
3	7		2					
2	1	9				5	6	4
					5		3	2
	6			9	2			5
	9		1			2	4	6
		2	5	6				

Grille facile n°4593 - ©Planete-sudoku.com



La Bataille de la Somme : On peut distinguer trois « phases » dans la bataille de la Somme

La première, qui va du 25 juin au 20 juillet, est celle du bombardement et des grandes «enjambées» d'infanterie. Puis, encore vive aux derniers jours de juillet, l'action est languissante pendant le cours du mois d'août, et cela fait une deuxième phase. Enfin, en septembre, il y a reprise de l'activité sur tout le front jusque vers le milieu d'octobre, qui amène, avec l'automne, dans d'épouvantables flots de boue, l'arrêt de l'offensive : c'est la troisième phase.

La première phase (25 juin-20 juillet)

La préparation d'artillerie 25 juin-30 juin : Plus de 4000 pièces de canon - anglaises et françaises - parmi lesquelles les monstres de « l'artillerie lourde sur voie ferrée », voilà ce qui fut rassemblé sur le front, face à l'ennemi.
A leur service, une aviation puissante, pleine d'entrain, bien supérieure, cette fois, à l'aviation allemande, et qui allait, détruisant sans répit les drachen de l'adversaire, lui « crever les yeux. »
Et le bombardement commença à partir du 25 juin et il dura six jours pleins.

Le temps était gris et pluvieux; néanmoins, sur les routes détrempées les troupes étaient en mouvement, et les grands convois de camions commençaient à porter les ravitaillements. Car le service automobile, lui aussi, se préparait depuis quelque temps. Il avait organisé, pour le premier jour de l'attaque (1er juillet), une nouvelle Commission régulatrice automobile, située à Longueau, qui devait avoir la régulation des convois de toutes sortes pendant la bataille. Et, déjà, ses formations, assemblées de tous les points du front dans la région à l'est d'Amiens, se mettaient en route vers les lignes de bataille.

Les canons tonnaient, tonnaient toujours sous le ciel gris et bas.
Puis, la nuit du 30 juin fut sereine et fraîche; et, le lendemain, à 7h30 très précises, de toutes les tranchées, sur une ligne de 45 kilomètres, l'infanterie bondit.

Du côté français, à l'extrême sud, c'était le 1er Corps d'Armée colonial (Général Berdoulat), appuyé par une division du 35e Corps d'Armée, qui montait à l'assaut en chantant La Marseillaise : en quelques heures, il s'empara de Fay, Dompierre, Becquincourt, et prit pied sur le plateau de Flaucourt. Toute la première position allemande avait été prise et la deuxième position, marquée par Assevillers, Herbécourt, Feuillères, était abordée sans avoir engagé les réserves et avec un minimum de pertes, 200 hommes pour toute une division ! 5000 prisonniers ont été faits.

L'attaque fut une surprise absolue pour l'ennemi; car, peu d'instants avant qu'elle commençât, on avait justement distribué aux troupes allemandes de première ligne un ordre du jour annonçant la « prise imminente » de Verdun et affirmant qu'en conséquence, en dépit des apparences toute offensive française sur un autre point était impossible. Des bataillons entiers furent pris d'un coup. Sur le champ de bataille il y avait, par contre, une grande quantité de cadavres allemands.

Pendant ce temps, au nord de la Somme, le 20e Corps d'Armée s'empare, en quelques bonds, de Curlu et de toute la première position ennemie. Là encore, peu ou pas de pertes pour les Français.

Du côté anglais, malheureusement, les résultats n'étaient pas aussi brillants. L'objectif des troupes britanniques était d'enlever la première position allemande : Gommécourt (au nord d'Hébuterne), Serre, Beaumont-Hamel, Thiepval. Or, leurs assauts se brisèrent sur les positions, fort solides, de l'ennemi : pas un pouce de terrain ne fut conquis. La manœuvre a réussi à l'ouest, où l'extrême droite anglaise, entraînée par le 20^{e} Corps d'Armée française, s'empara très brillamment de Mametz et de Montauban.
Et quand, les jours suivants, l'Armée française, en dépit de ses débuts si brillants, dut s'arrêter à son tour pour attendre les retardataires, ce fut une malédiction générale contre les Anglais.
Quoi qu'il en soit, les Britanniques, en partie, avaient échoué. Et ils avaient eu des pertes énormes : leurs officiers, en tête, s'étaient fait massacrer, la badine à la main.

Mais ils s'étaient battus individuellement comme des lions; et l'effet moral, il faut le proclamer, avait été formidable sur l'ennemi : car c'était la première fois que l'Armée anglaise, devenue une grande Armée, se montrait dans sa force.
D'ailleurs, un nombre considérable de prisonniers qui, la plupart, s'étaient rendus sans combat, venait témoigner de l'épouvante des Allemands.

Le dimanche 2 juillet, à 14 heures, les Anglais achevaient la prise de Fricourt, où ils trouvaient des abris profonds de 40 pieds.
Le 3, ils se consolidèrent en s'emparant des bois de Mametz, au sud de Contalmaison : c'est là que plus de 1000 prisonniers furent cueillis dans un seul fourré.
Le 4 enfin, les Anglais parvinrent, sous une pluie battante, à s'emparer de La Boisselle; puis, dans une série de combats, toujours sous la pluie, entre le 7 et le 15, ils prirent Contalmaison (défendu par la 3e division de la Garde prussienne), Bazentin, Bazentin-le-Grand, la plus grande partie d'Ovillers, le bois des Trônes, Longueval et le bois Delville.
Le 18, une contre-attaque allemande, qui donna lieu à des corps à corps sauvages, reprenait le bois Delville et Longueval.
Mais il restait aux mains des troupes de Rawlinson et de Gough, depuis le 1er juillet, plus de 10000 prisonniers.

L'avance française : Dans ce même temps, les Français, sous le commandement énergique et précis du général Fayolle, avaient continué leur avance rapide.
Le 2 juillet, les coloniaux s'emparaient de Frise, du bois de Méréaucourt et d'Herbécourt
Le **3,** de Buscourt, du bois du Chapitre, de Flaucourt et d'Assevillers.
Le 4, de Belloy-en-Santerre et d'Estrées.

Hem tomba **le 5**, ainsi que la fameuse Ferme de Monacu ; Hardecourt-aux-Bois, **le 8 ;** Biaches **le 9** : les succès se suivaient au nord comme au sud du fleuve ; **le 10**, ce fut la Maisonnette, puis le fortin de Biaches, où pénétra un officier du 164e régiment d'infanterie (le capitaine Vincendon), qui, avec huit hommes, fit prisonnière toute la compagnie allemande.

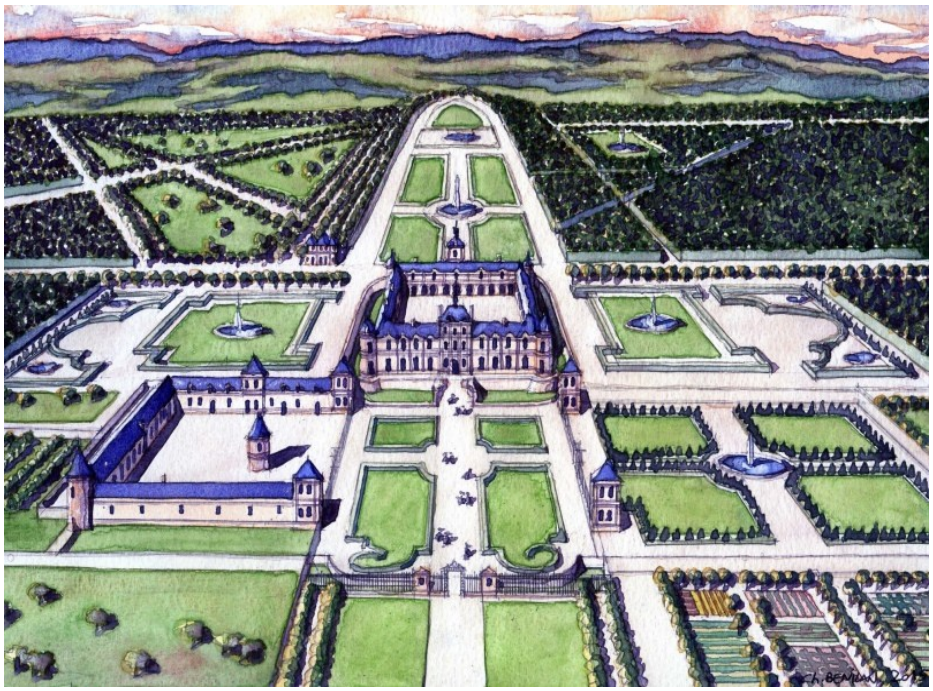
Péronne était menacé de près ; la ville était là, en face : il n'y avait plus que le canal et le fleuve à franchir.
Les Allemands le comprirent si bien qu'à cette date ils reculèrent leur tête de ligne du chemin de fer de Péronne à Chaulnes.

En résumé, en dix jours, la 6e Armée française, sur un front de près de vingt kilomètres, avait progressé sur une profondeur qui atteignait en certains points, dix kilomètres. Elle était maîtresse, entièrement, du plateau de Flaucourt qui lui avait été assigné comme objectif et qui constituait la principale défense de Péronne. Elle avait fait, enfin, presque sans pertes, 12000 prisonniers, pris 85 canons, 26 minenwerfer, 100 mitrailleuses, un matériel considérable : c'était le plus beau succès obtenu depuis la Marne.





……**La deuxième phase (20 juillet à fin août)** à lire dans le prochain bulletin



Chaulnes, son château, son histoire.

Le château de Chaulnes au XVIIe siècle

Le baron Louis d'Ongnies et son épouse font construire à partir de 1555 le magnifique château de Chaulnes.

En 1621, la commune de Chaulnes est érigée en duché-pairie. Le château est alors agrandi et embelli : il comprend une cour carrée, 4 corps de bâtiments et est entouré d'un parc à la française de 70 ha (équipé de pompes hydrauliques).

Des personnes illustres y séjournèrent comme Louis XIII et la reine Anne d'Autriche (1632), Richelieu (1640), Louis XIV et la reine Marie-Thérèse d'Espagne (1671) et Mme de Sévigné (1689). Cette dernière y resta plusieurs jours et mentionna Chaulnes et son château dans ses lettres.

Plusieurs ducs se sont succédés. Le dernier duc Louis-Joseph d'Albert d'Ailly (1741-1792), chimiste et naturaliste, voyagea beaucoup et vint mourir à Chaulnes, désargenté et sans laisser d'héritier. Le titre de Duc de Chaulnes continua à être porté par la maison Luynes sans pour autant y domicilier. Le château non-entretenu fut vendu en 1806 à titre d'expropriation et celui-ci fut alors en partie démoli par son nouveau propriétaire. En 1811, se fut au tour du domaine de 350 ha d'être cédé à un ancien notaire de Beauvais. Ce qu'il resta du château et de ses aménagements subirent les affres des différentes guerres (1870 et 1914-1918). C'est pourquoi, il ne reste rien de ce magnifique château.

Entourée d'un corps de ferme, une demeure (1927) est implantée sur l'axe historique de l'ancien domaine.

Voici, en quelques lignes, l'histoire du château de Chaulnes.
Pour en savoir plus :

- Internet : Comte de Chaulnes et château de Chaulnes.
- Médiathèque : « Chaulnes et ses environs » / Paul Decagny.



Armoirie des ducs de Chaulnes